

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 17

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 12/11/2025

Date d'affichage : 20/11/2025

L'an deux mil vingt cinq, le dix huit novembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Philippe

AMPOULIE.

Étaient absents non excusés : Mme Virginie THIERRY, Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : Mme Hélène RICHARD LECUYER en faveur de M. Michel BREQUIGNY, M. Philippe AMPOULIE en faveur de M. Bruno THOUROUDE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : M. Yann VILLEROY.

OBJET : Motion d'opposition aux travaux de sécurisation de la RD 613

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le projet de sécurisation de la RD 613 tel qu'il lui a été présenté le 23 Septembre 2025 par les services départementaux.

Les aménagements prévus consistent notamment en la création d'une contre allée le long des entreprises avec la mise en place d'une glissière en béton armé, l'imperméabilisation de l'ilot central et la suppression des sur-largeurs revêtues.

Considérant l'artificialisation des espaces,

Considérant qu'il est indispensable de maintenir un accès suffisant pour assurer la desserte locale et notamment celles des entreprises installées le long de la RD 613,

Considérant l'opposition unanime des riverains de la route des Portes du Pays d'Auge,

Considérant que le projet représente en l'espèce un danger pour l'ensemble des usagers de la route,

Considérant le contexte de restriction budgétaire et le coût important d'un tel projet,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (par 17 Voix Pour) décide :

- **de s'opposer** au projet de travaux de sécurisation de la RD 613 ;

- **de demander** un entretien régulier des bandes de roulement et l'amélioration du système d'écoulement des eaux pluviales au droit du projet.

Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Publié le

S²LO

ID : 027-212706295-20251118-MA_DEL_2025_108-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 20/11/2025

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, M.
Yann VILLEROY.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

